

" INSPIREZ-NOUS, ENGAGEZ-VOUS ! "

LES HABITANTS S'IMPLIQUENT SUR LE TERRITOIRE • " CONSEIL MUNICIPAL JEUNES " • SPAY

TERMINÉ | EN COURS | À VENIR

PRÉSENTATION

Le Conseil Municipal Jeunes (19 jeunes élus en 2021) est renouvelé tous les 2 ans. Un jeune élu peut renouveler son mandat pour 1 ou 2 ans sans procéder à l'élection. Ce sont les élèves de CM1 et CM2 qui participent aux élections en semaine et les 6^{ème} / 5^{ème} qui se déplacent en mairie le samedi (urne et liste mis en place).

SITUATION DE DÉPART

Le Conseil Municipal Jeunes fut créé en 2004 à l'initiative du Directeur d'école (Monsieur Rochefort), du responsable du service animation (Jean-Luc Panajotidès) et du Maire Jean-Yves Avignon (ancien moniteur/éducateur).
Animation par Monsieur le Maire.

OBJECTIFS ET MOTIVATIONS

Impliquer les jeunes à la vie communale :

- Sur la sécurité.
- Sur des projets concernant les écoles.
- Sur la propreté de la Commune, etc...

IMPLICATION CITOYENNE

- Les membres du Conseil municipal Jeunes s'intéressent :
 - au fleurissement,
 - à la création de voies douces (piétonne et cyclable)
 - au jumelage avec Spay Am Rhein (Allemagne)
 - Ils sont également présents aux cérémonies du 19 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre avec port de l'écharpe tricolore.
 - L'association « une main citoyenne » est également mobilisée et accompagne le Conseil Municipal Jeunes sur divers sujets abordés : la violence, le harcèlement, le racisme, le racket...

ÉCHELLE DE PARTICIPATION CITOYENNE

AGIR ET CO-DÉCIDER ENSEMBLE

IMPLIQUER

SE CONCERTER

CONSULTER

INFORMER ET ASSOCIER



EFFETS POSITIFS ET POINTS D'AMÉLIORATION

Points positifs :

- Bons contacts avec les jeunes du Conseil Municipal Jeunes et leurs familles.
- Les jeunes sont à l'écoute et s'expriment avec micro en salle du conseil municipal en présence de 5 élus avec qui se poursuit un tour de table.